

Image not found or type unknown



Prêt de mobilier et peur de ne jamais le revoir

Par **Joel**, le **15/05/2012** à **20:42**

Bonjour,
Voilà je m'explique je suis séparé de mon ex conjointe avec laquelle je n'étais pas marié et suite à cette séparation j'ai laissé tous le mobilier et électroménager. Aujourd'hui je veut les récupérer mais elle me demande d'attendre qu'elle se retrouve de nouveaux meubles et autre mais la connaissant je soupçonne un délai pour tous revendre. Ma question est donc : "ai-je une possibilité de lui faire signer un document qui l'engage à me leur rendre et ne pas les vendre ?" bien sûr j'ai les factures à mon nom et uniquement mon nom. Merci de vos réponses messieurs un grand merci d'avance

Par **cocotte1003**, le **16/05/2012** à **07:06**

Bonjour, vous avez toujours la possibilité de lui faire signer un document en détaillant bien les meubles et en demandant une restitution sous un temps donné ou une restitution à neuf, cordialement